

Challenge Comité Mont-Blanc

Trophée Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes - Salomon



Saison 2018-2019

PRÉAMBULE

Pour valoriser la participation au circuit de courses régionales, le Comité Mont-Blanc met en place un circuit de compétitions régionales aboutissant à un classement final sous l'appellation « Challenge Comité Mont-Blanc, Trophée Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes - Salomon ».

1. PARTICIPANTS

Les critères suivants sont nécessaires pour figurer dans les classements intermédiaires et finaux :

- Être licencié dans un club du Comité Mont-Blanc à la date de la compétition (licence compétiteur).
- Être né en 2003 ou avant (catégories U17 et supérieures).
- Avoir respecté la charte sur le fartage, qui s'applique aussi aux seniors cette saison.

Les concurrents licenciés dans les clubs hors du comité Mont-Blanc peuvent participer aux courses, mais ne figurent pas au classement général.

2. COURSES PRISES EN COMPTE

- | | | |
|-----------------------|--------------------------------------|-----------------------------|
| 1. Dim. 02/12/2018 : | Critérium de la 1ère neige (Glières) | Individuel classique |
| 2. Dim. 23/12/2018 : | Grand-Prix de la Clusaz | Individuel libre |
| 3. Dim. 06/01/2019 : | Grand-Prix de Megève | Sprint classique |
| 4. Dim. 13/01/2019 : | Grand-Prix d'Agy | Mass start classique |
| 5. Dim. 20/01/2019 : | Grand-Prix de Chamonix | Individuel libre |
| 6. Dim. 27/01/2019 : | Grand-Prix de Chablais Nordic | Sprint libre (sans qualif.) |
| 7. Sam. 02/02/2019 : | Grand-Prix du Pays Rochois | Sprint libre |
| 8. Dim. 03/02/2019 : | Grand-Prix du Pays Rochois | Mass start classique |
| 9. Sam. 16/02/2019 : | Grand-Prix du Semnoz | Individuel libre |
| 10. Dim. 24/02/2019 : | Grand-Prix de Villard | Individuel classique |
| 11. Dim. 03/03/2019 : | Grand-Prix de Sommand | Mass start libre |
| 12. Sam. 09/03/2019 : | Grand-Prix du Grand-Bornand | Individuel classique |
| 13. Dim. 10/03/2019 : | Grand-Prix des Contamines | Poursuite libre |

Finale du Challenge

La Finale du Challenge se déroulera le dimanche 10 mars à l'occasion du Grand-Prix des Contamines. Cette course est ouverte à tous les concurrents et compte pour le classement général.

Challenge Comité Mont-Blanc

Trophée Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes - Salomon



3. CLASSEMENT GÉNÉRAL

3.1. Catégories

Pour le classement général, trois catégories d'âge seront mises en places et donc six classements seront ainsi produits :

- U17 dames et hommes (nés en 2002 et 2003)
- U20 dames et hommes (nés entre 1999 et 2001)
- Seniors dames et hommes (nés en 1998 et avant)

3.2. Barème

Le barème utilisé sera le même que celui utilisé en coupe du Monde :

Clt	Points	Clt	Points	Clt	Points	Clt	Points	Clt	Points	Clt	Points
1er	100	6e	40	11e	24	16e	15	21e	10	26e	5
2e	80	7e	36	12e	22	17e	14	22e	9	27e	4
3e	60	8e	32	13e	20	18e	13	23e	8	28e	3
4e	50	9e	29	14e	18	19e	12	24e	7	29e	2
5e	45	10e	26	15e	16	20e	11	25e	6	30e	1

Ce barème s'applique pour les six catégories.

3.3. Courses retenues

Les 8 meilleurs résultats seront retenus sur les 13 courses possibles.

3.4. Ex æquo

En cas d'égalité à la fin du Challenge, **les podiums uniquement seront départagés** selon les règles suivantes :

1. Selon les meilleures places des résultats retenus (nombre de 1ère places, puis nombre de 2e places...)
2. Si les concurrents sont toujours ex-æquo, ils seront classés ensemble.

Challenge Comité Mont-Blanc

Trophée Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes - Salomon



3.5. Coureurs hors Challenge (*extérieurs au Comité Mont-Blanc*)

Lorsqu'un coureur ne peut pas figurer au classement général (autre comité), il disparaît pour l'attribution des points :

Exemple :

1. PERRILLAT L.	MB	GRAND-BORNAND	=> 100pts
2. PICCARD S.	SA	LES SAISIES	=> X
3. COLLOMB M.	MB	LA CLUSAZ	=> 80pts

4. REMISE DES PRIX

4.1. Après chaque course

Sur chaque épreuve, le club organisateur récompensera par sa dotation les meilleurs des différentes courses.

4.2. Sur le classement général

Les 5 premiers de chaque catégorie seront récompensés par le comité Mont-Blanc et ses partenaires.

La remise des prix se déroulera à l'issue de la Finale du Critérium, le 10 mars aux Contamines.

5. DÉROULEMENT DES COURSES

Les catégories U17, U20 et seniors peuvent s'élancer ensemble lorsque les distances sont identiques en particulier lors des courses individuelles. En mass start, le regroupement ou non des catégories doit être fait selon le nombre de concurrents et la configuration de la piste pour que la course se déroule de manière régulière.

Grand-Prix de Megève : à l'issue des qualifications, quatre tableaux de 30 qualifiés seront mis en place : U17 dames, U17 hommes, U20 à SEN dames, U20 à SEN hommes.

Pour le Grand-Prix de Chablais Nordic, le sprint se déroulera sans qualifications : les concurrents seront répartis dans les différentes poules selon le classement général du critérium.

5.1. Ordre de départ

Les dossards seront établis selon les points FFS des concurrents :

- du premier au dernier pour les courses en mass start et les qualifications de sprints,
- du dernier au premier pour les courses individuelles.

Challenge Comité Mont-Blanc

Trophée Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes - Salomon



5.2. Dossard de leader

Un dossard distinctif sera remis aux premiers des classements généraux intermédiaires. Pour le cas où plusieurs catégories concourent dans la même course (ex : U20 et SEN), un dossard de couleur différente devra identifier le leader de chaque catégorie (si il n'y a qu'une seule couleur, le leader de la catégorie la plus âgée porte le dossard).

6. GÉNÉRALITÉS

6.1. Fartage

Pour le Grand-Prix du Pays Rochois (catégorie U17) : le fartage sera obligatoirement celui imposé par la FFS.

Pour toutes les courses sauf le Marathon des Glières : la charte de fartage du comité Mont-Blanc s'applique sur ces épreuves : les farts de la gamme HF sont autorisés (Céras et accélérateurs interdits).

Pour le Marathon des Glières : le fartage est libre.

7. RELAIS FÉDÉRAL

Le relais fédéral se déroulera le dimanche 10 février à Argentière, selon le même règlement que le Championnat de France des Clubs.

En plus de la dotation offerte par le club organisateur, Salomon offrira une dotation sous la forme d'un bon d'achat : pour chacune des courses (dames et hommes), seule la meilleure équipe de chaque club est concernée par cette dotation.